



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

Liberté

Égalité

Fraternité

**Direction des affaires financières –
Département du contrôle interne et des
systèmes d'information financière - DCISIF**



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRAVAUX DE FIN DE GESTION

Rappels sur le dispositif des TFG 2023-2024

Nettoyage des flux

Points d'attention

Sommaire

1. Rappels sur l'organisation des TFG 2023-2024

- a. Le dispositif
- b. Les correspondants TFG

2. Nettoyage des flux

- a. Principales actions à mener
- b. Transactions Chorus

3. Points d'attention

- a. Les tranches fonctionnelles
- b. Les charges à payer
- c. La gestion des habilitations
- d. La bascule des dossiers sur 2024

1. LE DISPOSITIF DES TFG 2023-2024

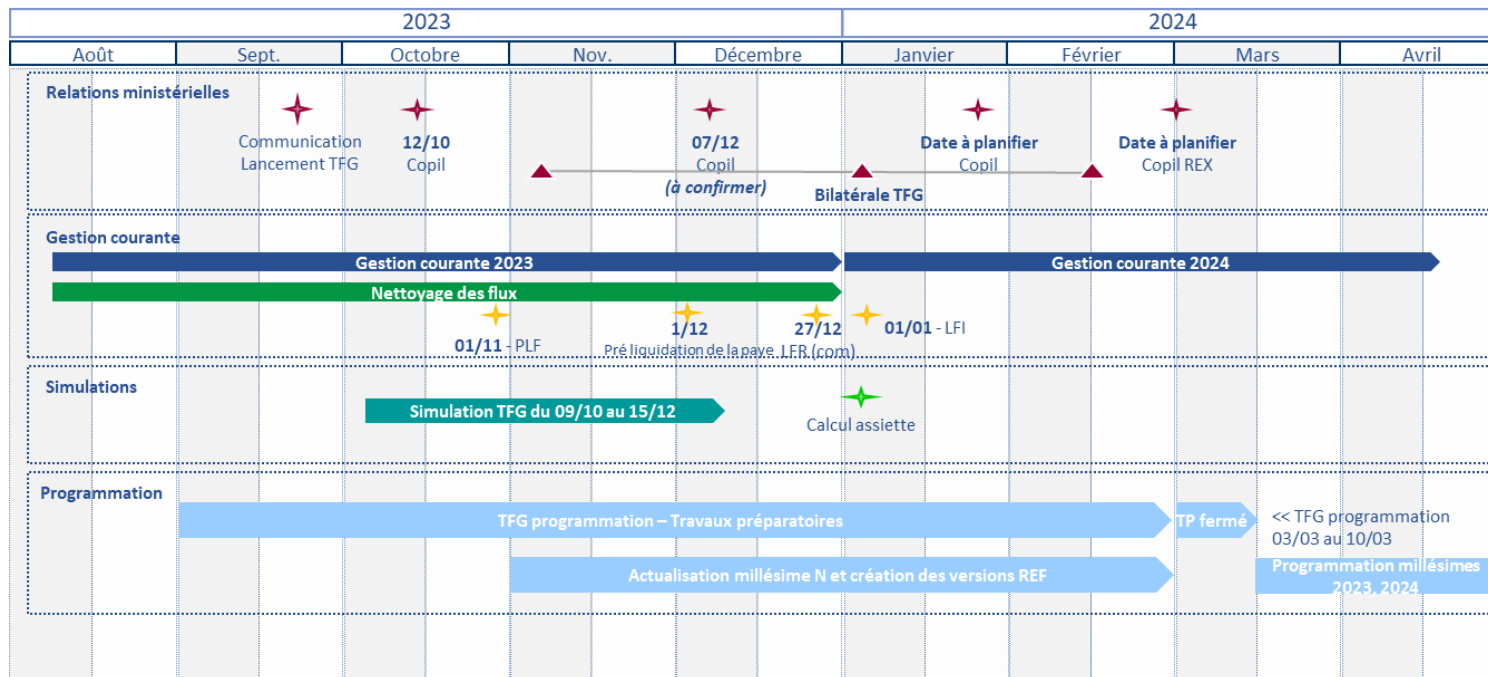
Les Travaux de Fin de Gestion (TFG) Chorus 2023-2024 ont pour objectif d'**assurer la fin de gestion 2023 et le début de gestion 2024**.

Les TFG Chorus 2023 concernent :

- **La bascule des "dossiers vivants"** pour permettre la poursuite de leur traitement dans le nouvel exercice, pour les flux de la Dépense et des Recettes Non fiscales ;
- **La clôture des TF et le report des AENE** ;
- Les traitements liés à la **mise à jour des fiches immobilisations** ;
- La mise à jour du référentiel de programmation.

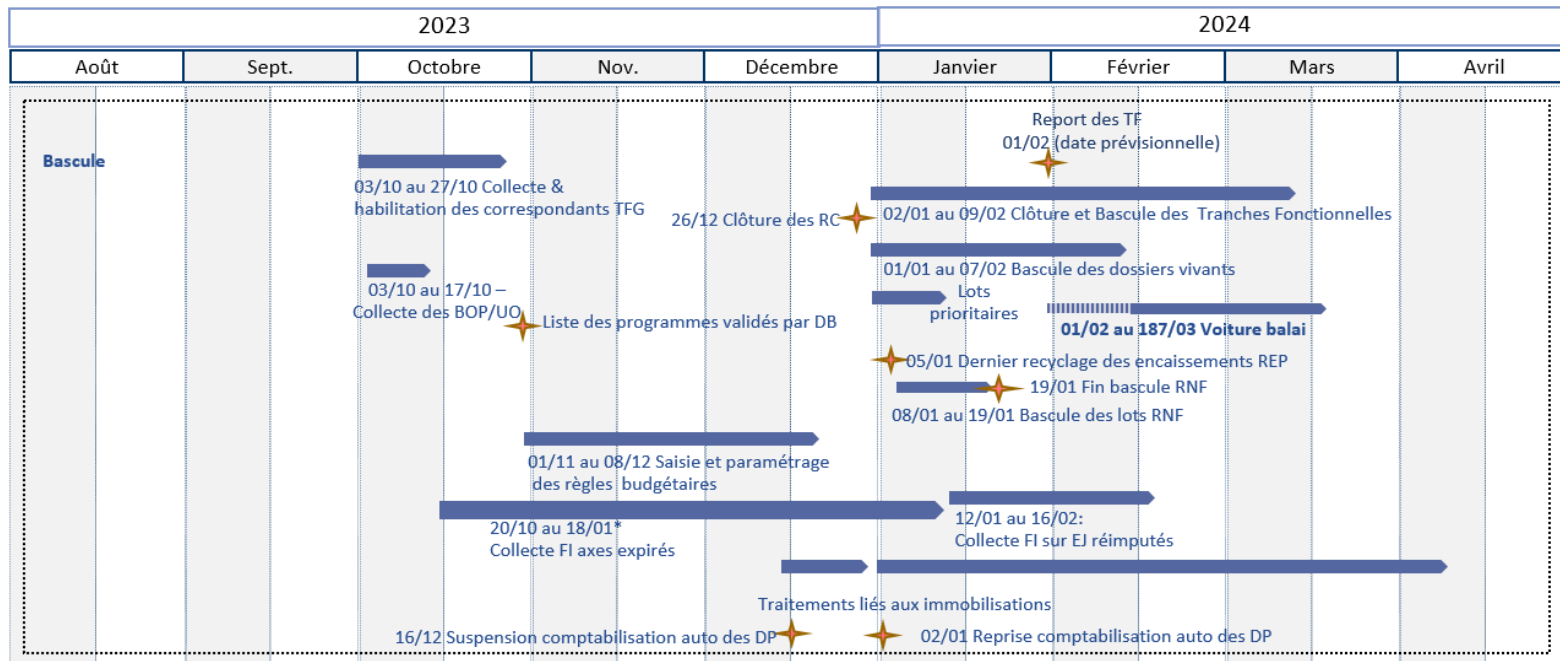
Les opérations de **clôture comptable** (détermination du solde budgétaire, production des comptes au certificateur, l'enregistrement des écritures d'inventaire, etc..) seront suivies en parallèle des TFG ministériels dans un chantier dédié. Une comitologie spécifique sera mise en place avec la DGFIP.

Macro-planning 1/2



CALENDRIER DES TFG2023 NON DEFINITIF

Macro-planning 2/2



*Le nombre de collectes FI sur axe expiré est à confirmer par la DGFIP

CALENDRIER DES TFG2023 NON DEFINITIF

Circulaire1BE-23-4206 (NOR ECOB2327550C) relative aux dates limites de fin de gestion applicables à l'exercice 2023

Les principales dispositions de la circulaire sont les suivantes :

- Pour la consommation des AE : les engagements ainsi que les décisions d'affectation pourront intervenir jusqu'au 29 décembre 2023
- Pour la consommation des CP : la date limite de réception des demandes de paiement accompagnées de l'ensemble des pièces justificatives chez les comptables est fixée au **jeudi 14 décembre 2023**. Aucune DP pour mise en paiement sur l'exercice 2023 ne sera acceptée par les comptables au titre de la gestion 2023 après cette date. Les responsables de DP ne doivent plus valider de DP après le 14 décembre 2023.
- **Par dérogation**, la date limite de fin de gestion est fixée au 26 décembre 2023 pour les bourses de l'enseignement scolaire (programmes 139 et 230), les bourses de l'enseignement supérieur (programme 231) et au 27 décembre 2023 pour les dépenses du plan de relance (programmes 362, 363, 364).
- Au-delà du 14 décembre, l'accord explicite de la Direction du budget est requis pour modifier une date qui basculerait l'échéance du paiement d'un exercice sur l'autre (2023 sur 2024 ou 2024 sur 2023). Le pilotage des CP sur le même exercice n'est soumis à aucune autorisation préalable.
- Les opérations de pré-liquidation de la paye se dérouleront entre le 4 et le 11 décembre 2023. Les opérations de mise à disposition de crédits et de blocages de crédits devront avoir été réalisées au niveau des UO au plus tard **le 11 décembre 2023 au soir, délai de rigueur**.
- Afin d'identifier les charges à rattacher à l'exercice 2023, l'attention des gestionnaires de DP est appelée sur la nécessité d'enregistrer jusqu'au 31 décembre les DP dont la création est indispensable à l'enregistrement du service fait dans Chorus (flux 3 et 4). **Les DP ainsi créées devront rester dans la liste de travail du RDP jusqu'au 2 janvier 2024.**

Rôle des différents intervenants ministériels

Acteur	Rôles	Point d'attention
Chef de projet ministériel et backup (CPTFG)	<ul style="list-style-type: none"> • Participations aux COFIL • Interactions avec l'AIFE (BAL TFG) 	Interlocuteurs uniques de l'AIFE pour le ministère
Correspondants TFG (CCTFG)	<ul style="list-style-type: none"> • Saisie des règles de bascule • Exécution de la bascule des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'être formés aux modules TFG sur lesquels ils interviennent • Besoin de couvrir les habilitations des CCTFG pour la totalité du périmètre (UO) à basculer • Habilitations à définir en conformité avec l'organisation ministérielle retenue (centralisée/déconcentrée)
Support ministériel de niveau 1 (CCx)	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance pour l'exécution des transactions TFG (saisie des règles, bascule, etc.) 	
Services financiers / métier	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des nouveaux référentiels financiers (activités, CF, DF) 	<ul style="list-style-type: none"> • La définition des référentiels est un prérequis à la saisie des règles, qui doit être anticipé au maximum en vue de sécuriser l'ensemble du chantier TFG

Les correspondants Chorus TFG

Un espace collaboratif dédié sur Pléiade

Un espace collaboratif destiné aux correspondants Chorus a été créé, regroupant les différentes fonctions d'assistance : espace CCP, espace CCTFG, les espaces CCH et CCA restant à finaliser.

Chaque catégorie de correspondant dispose dans son espace d'une « mallette à outils », d'une base documentaire et d'un forum dédié.

Les documents relatifs aux TFG 2023-2024 sont déposés sur cet espace : supports de présentation et indicateurs TFG de l'AIFE.

Après inscription sur le site par nos soins, les correspondants TFG ont accès à l'ensemble des informations et peuvent échanger sur le forum. L'abonnement au flux RSS permettra d'être averti des nouveautés et des échanges.

Les correspondants Chorus TFG

Accueil > Collaboratif > Espace Correspondants ... > Wiki > Informations CCTFG

ESPACE CORRESPONDANTS CHORUS

Pages mises à jour

Informations CCTFG
 Informations CCA
 Charte d'emploi des forums
 Informations CCP
 Informations Ccx



Espace des CCTFG

Le correspondant Chorus travaux de fin de gestion (CCTFG) est responsable du pilotage des travaux de fin de gestion (TFG) dont les principaux enjeux sont de garantir la bonne exécution du budget, de préparer et réaliser les opérations de bascule des dossiers sur l'exercice suivant et de contribuer aux travaux d'inventaire. En relation avec le CSP de son académie et le support ministériel Chorus, le CCTFG est chargé fonctionnellement de la création des lots de dossiers et de leur bascule dans Chorus.

Discussions

- Liste de diffusion

Espace partagé

- Actualités

Espace CCA

- Informations CCA
- Forum CCA

Espace CCP

- Informations CCP
- Documentation CCP
- Forum CCP

Espace CCTFG

- Informations CCTFG
- Documentation CCTFG
- Forum CCTFG



Concepts

Les travaux de fin de gestion s'inscrivent dans le macro-processus n°4 et consistent à mener les opérations suivantes :

- opérations de nettoyage des flux ;
- saisie de règles détaillées de bascule si nécessaire ;
- création des lots de bascule et bascule des lots ;
- enregistrement des écritures d'inventaire ;
- mise à jour des fiches immobilisation.

📁 Documents conceptuels



Règlements

Le calendrier des opérations de fin de gestion est fixé chaque année par deux circulaires de la Direction du Budget :

- circulaire relative aux opérations préalables à la bascule N - N+1 et à la préparation des arrêtés de report sur N+1 ;
- circulaire relative aux dates limites de fin de gestion applicables à l'exercice N.

Le recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'État (RCBE), dans sa partie VII, donne le cadre de la clôture de la gestion et des opérations de fin d'exercice.

📄 Documents réglementaires



Outils

Pour remplir sa mission, le CCTFG dispose de supports de présentation et de formation élaborés par l'IAIFE, de différents indicateurs TFG transmis régulièrement par l'IAIFE, de vademecum et de modes opératoires disponibles sur cet espace et d'un index documentaire des TFG disponible sur le portail Disapason. Les indicateurs TFG fournissent un état des lieux à date des dossiers non soldés nécessitant une intervention des gestionnaires afin de garantir la bascule sur l'exercice suivant. Le CCTFG dispose également de l'intelligence artificielle IZIA et du ServiceDesk.

📁 Documents opérationnels

📊 Indicateurs TFG



Les correspondants Chorus TFG






Documents conceptuels :

Documents part... > Documents CCT... > Concepts CCTFG

 Nom	Description
 Fascicule_MP4_operations_fin_gestion.pdf	Établi par la DB, ce document décrit les finalité et bénéfices des travaux de fin de gestion, et leurs impacts budgétaires, ainsi que le pilotage des travaux d'inventaire et de certification des comptes.
 PrésentationGénérale_TFG_Chorus_VF6.pdf	Cette présentation générale des TFG produit une vue d'ensemble des travaux de fin de gestion et met en exergue les principaux points d'attention. Il expose des éléments de contexte, des modes opératoires et quelques exemples de...

Documents réglementaires :














Documents part... > Documents CCT... > Règlements

 Nom	Descr
 Annexe 1 - Recapitulatif des dates s'appliquant a la fin de ges...	
 Annexe 2 - Operations a calendrier spécifique - Gestion 2023....	
 CC_TFG_PIL_COPIIL REX_TFG 2022_VF.pptx	
 Circulaire relative aux dates limites de fin de gestion 2023.pdf	

Les correspondants Chorus TFG

Documents opérationnels :

Documents part... > Documents CCT... > Outils CCTFG

Nom	Description	+ Ajouter
 ChorusTFG_ModOp_TF.doc	Ce mode opératoire précise la procédure de gestion des tranches fonctionnelles afin de permettre le report des AÉ dont elles sont porteuses.	
 Mode opératoire pour résolution des messages d'erreur sur EJ V3.pdf	Mode opératoire de résolution de divers messages d'erreur survenant en gestion des EJ	
 Modop__IntégrationPréLiquidPSO.doc	Mode opératoire de traitement de la paye PSOP en fin de gestion	
 MODOP_ZFMCL_PO_Utilisateur_v0.11.ppt	Document de formation AIFE à la transaction ZFMCL_PO, qui permet la finalisation d'EJ sur années antérieures	
 support CV TFG 2021-22.pdf		
 support CV TFG 2022-23.pdf		
 support CV TFG.pdf		
 TFenfindevaliditevecAENE-Modeopratore-AIFE.pdf	Modop. permettant l'identification des TF en fin de validité comportant des affectations non engagées (AENE) NB : ces AENE ne sont en effet pas basculables sur N+1.	
 TFG 2022_Bascule automatique des dossiers_V2.pptx		
 TFG__StructurationEJ_Options.pdf	Règle de structuration des EJ porteurs de lignés à option	
 TFG_M07_003_00-1_BasculeDossiersVivants.ppt	Document de formation AIFE à la bascule des dossiers vivants. détailant : principes généraux d'allocation, création et affichage des lots	
 TFG_M08_002_03-nettoyage flux DP.ppt	Document de formation AIFE au nettoyage des flux de gestion portant sur les DP	
 TFG_M09_000_00_EcrituresInventaire.ppt	Document de formation AIFE aux écritures d'inventaire	

Les correspondants Chorus TFG

Tous les fichiers « indicateurs TFG » sont déposés sur l'espace CCTFG lorsqu'ils ont été transmis par mail aux correspondants TFG.

Ces indicateurs sont destinés à identifier les dossiers qui seront bloqués lors des opérations de bascule. Les actions préconisées par l'AIFE pour traiter ces dossiers sont explicitées dans les messages et les modes opératoires.

Indicateurs TFG

Nom	Description
2021 11 10_EJ immos Hs et anc...	
2021 11 10_EJ en cours de mo...	
2021 11 10_EJ erreur WF_0411...	
2021 11 10_EJ immos Hs et anc...	
2021 11 10_EJ immos Hs et anc...	
2021 11 10_EJ en cours de mo...	
21 10 18	
21 10 25	

Les correspondants Chorus TFG

Fiches service desk

Dans certains cas, la saisie d'une fiche service desk peut s'avérer nécessaire pour solliciter l'intervention de l'AIFE. Pour contribuer au bon déroulement du traitement des incidents, l'AIFE demande de respecter les règles suivantes lors de l'ouverture des FSD :

1- Vérifier si une réponse existe déjà dans les bases de connaissances Chorus :

- Diapason : espace métier « TFG et clôture comptable », index documentaire TFG et FAQ TFG
- Supports de formation
- IZIA

2- Si une FSD doit être créée,

- Le niveau de priorité doit être positionné à 2 (sévérité : majeur/ impact : moyen), sauf si la problématique ne relève pas d'une urgence particulière.
- La catégorie doit être : « TFG »
- La mention [TFG] doit être indiquée dans l'objet

(intérêt : ces FSD seront ainsi bien orientées au niveau AIFE et traitées rapidement par l'équipe TFG).

Les correspondants Chorus TFG

En cas de difficulté nécessitant la saisie d'une FSD, les CCA doivent en outre respecter la codification suivante, au niveau du libellé du champ « description » de cette FSD

- ▶ Il est conseillé d'ajouter le code transaction, ainsi que la présence d'un éventuel impact sur les AE dans le titre de la FSD.
- ▶ Exemple : [TFG][Règles / Bascule] FMBB – Blocage AE – Saisie de règle impossible

Domaine	TAG à inclure dans le libellé de la FSD	Priorité		Commentaires
		N	N+1	
TFG				
Règles & bascule	[TFG][Règles / Bascule]			
FMJ2/APP		2	1	Allotissement et bascule tous dossiers
FMBB		1	1	Saisie des règles
Nettoyage	[TFG][Nettoyage]			
Finalisation EJ non soldé		1	2	Finalisation impossible avec risque de <u>perte d'AE</u>
Montant engagé erroné		1	2	Modification du montant EJ non répliquée, etc.
Autre nettoyage		2	2	Modification EJ soldé, clôturé, etc. <u>sans risque de perte d'AE sur N</u>
Post-bascule	[TFG][Post-bascule]			
Engagement bloqué		n/a	1	Réalisation de la dépense bloquée à cause de l'EJ
Renumerotation DP (directe / sur EJ)		n/a	1	Blocage à la renumérotation d'une DP (préciser si dématérialisée et le statut de la DP)
DP bloquée (directe / sur EJ)		n/a	1	Blocage sur la DP (préciser si dématérialisée et le statut de la DP)
Autres blocages post-bascule		n/a	2	Autres blocages dont la résolution ne nécessite pas de passer en priorité sur les autres sujets
Autres sujets	[TFG][Autre]			
Restitutions		2	2	Incohérence dans une restitution liée aux TFG
Habilitations		2	1	Blocage habilitation lié au changement de gestion (PLF / LFI)
AUTRES SUJETS		2	2	

Les correspondants Chorus TFG

Synthèse des évolutions 2023 impactant les ministères

Sujet	Description	Impact(s)
Indicateur règles TFG	Ajout du ministère d'appartenance de l'utilisateur créateur de la règle TFG dans l'indicateur des règles de changement d'imputation.	Permet aux ministères de savoir quel ministère est rattaché à chaque règle saisie
Clôture des TF	Lors de la clôture des TF, la date d'expiration des TF est mise à jour automatiquement avec la date de fin de validité renseignée par les utilisateurs.	Automatisation de la mise à jour de la date de d'expiration des TF
Finalisation des postes d'EJ	Automatisation finalisation postes N-1 soldés non basculés	Mode opératoire pour finaliser en masse sur l'exercice N-1 les postes d'EJ soldés non basculés sur N
Reprise automatisation DP SFP N+1	Permettre la reprise en janvier des DP SFP dont le workflow a été gelé en N-1 mais aussi d'ajouter une nouvelle fonctionnalité afin d'apposer un code de blocage de paiement lors de l'automatisation du workflow des DP en période de fin d'ordonnancement	Facilite la reprise des DP SFP en N+1
Modification auteur SF flux2	Faire apparaître au niveau du créateur du SF en flux 2, le code utilisateur du dernier approbateur 'suppléant' ayant validé l'EJ auquel le SF fait référence	

2. LE NETTOYAGE DES FLUX

Le nettoyage des flux

Le nettoyage des flux (dépense et recette) :

- Est une opération relevant dans l'outil de la responsabilité des Services Exécutants (SE),
- Doit être réalisé tout au long de l'année dans le cadre des contrôles internes budgétaire ou comptable,
- Doit s'intensifier en fin d'année pour permettre le bon déroulement des TFG tant du point de vue technique (éviter le blocage des traitements du fait de pièces en erreur) que de la fiabilité des écritures d'inventaire (évaluation des charges à payer, produits à recevoir, dotations aux amortissements, etc.) et des comptes des ministères.
- Ainsi, à l'approche de la clôture de l'exercice 2023 dans Chorus, le nettoyage des flux devient une responsabilité directe des "correspondants TFG" désignés au sein de chaque CSP du MENJS-MESR, qui doivent assurer localement le pilotage des actions à réaliser sur les pièces concernées.

Les TFG permettent de basculer des « chaînes de documents »

- Exemple sur la dépense : RC/ EJ / DP
- Exemple sur la recette: ET / Fact

Le nettoyage des flux

Les DP et factures clients comptabilisées restent inchangées en N+1 tandis que les EJ, ET, RC, DP et factures pré enregistrées peuvent être réimputés pour le CF, le DF et l'activité:

- Seules les écritures budgétaires liées à ces dossiers peuvent subir des changements
- Seules les écritures budgétaires liées aux dossiers non terminés sont basculées
 - Écritures budgétaires des postes d'engagements non soldés
 - Ecritures budgétaires des DP préenregistrées ou comptabilisées mais non payées
 - Postes d'ET sur lesquels un calendrier de facturation a été saisi
 - Etc.

Cette bascule impose que les dossiers éligibles répondent à certains critères de statut ou de situation dans le circuit de validation.

Le nettoyage des flux

- Rappel des principales actions de nettoyage des flux à mener sur les EJ en lien avec les indicateurs

Le nettoyage des flux de la dépense implique de réaliser les actions suivantes avant le 31/12/N :

Indicateur	Action ministères
EJ en modification	Valider tous ces EJ (statut "commandé") avant la fin de l'année, afin d'éviter tout blocage lors du report des dossiers sur le nouvel exercice
EJ en erreur de déroulement	Se référer au document pdf joint à l'indicateur en vue d'identifier les actions à réaliser
EJ bloqués dans le workflow	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer à l'onglet « action à réaliser » pour identifier la démarche à suivre pour débloquer les EJ • Saisir une FSD si l'appui du support est nécessaire • Lors de la réaffectation de la fiche à l'AIFE, le titre de la FSD devra être modifié avec les intitulés suivants : [EJ bloqués dans le WF]
EJ sur fiche immobilisation hors service	<ul style="list-style-type: none"> • Si la FIEC est hors service à juste titre (Aucune dépense supplémentaire n'est attendue) : finaliser le poste d'EJ • Si la FIEC est hors service à tort (cas exceptionnel lorsque l'immobilisation est encore en cours) : modifier la date de mise hors service
Documents non soldés non finalisés sur les TF prorogées	<ul style="list-style-type: none"> • Solder les flux en cours et finaliser les EJ sur les TF prorogées avant la fin de l'année afin d'éviter tout blocage lorsque les TF utilisés seront plus valides

Le nettoyage des flux

- Rappel des principales actions de nettoyage des flux à mener sur les SF

Le nettoyage des flux de la dépense implique de réaliser les actions suivantes avant le 31/12/N :

Analyser les écarts entre SF et DP : annuler ou réduire les SF ne correspondant pas à des livraisons effectives et ne devant pas être facturées.

Enregistrer les prises d'effet de SF (code mouvement 103) pour permettre l'identification des charges à payer correspondant aux livraisons effectives de l'année N.

Certifier les SF (code 101 ou 105) n'ayant pas été faits durant l'exercice N, et pour les immobilisations en cours devant être mises en service sur l'année N.

Le nettoyage des flux

- Rappel des principales actions de nettoyage des flux à mener sur les DP

Le nettoyage des flux de la dépense implique de réaliser les actions suivantes avant le 31/12/N :

TYPE	DESCRIPTION	ACTION À RÉALISER
DP validées	Dépenses pour lesquelles le service fait a été réalisé et la facture reçue en N	Valider les DP avant la date de fin d'ordonnancement
DP surfacturées	Plusieurs DP ont été facturées pour un même SF	Supprimer les DP en surfacturation afin que la quantité facturée soit égale ou inférieure à la quantité entrée.

Le nettoyage des flux

Divers outils sont mis à la disposition des "correspondants TFG" pour les aider à piloter le nettoyage des flux

- Les restitutions ZTFG...

ZTFG01	Services faits (SF) non certifiés (103) en date d'effet sur N
ZTFG02	SF certifiés (101-105) avec date d'effet sur N et date comptable sur N+1
ZTFG03	Demande de Paiement (DP) préenregistrées sans SF, en date d'effet sur N non comptabilisés
ZTFG04	DP comptabilisées sans SF avec date d'effet sur N et date comptable sur N+1
ZTFG05	SF non certifiés sur immobilisation (mouvements 103 sans mouvements 105)
ZTFG06	SF certifiés sur immobilisations (mouvements 101 ou 105)
ZTFG07	Ensemble du flux comptable d'un poste d'EJ

- Les indicateurs de nettoyage des flux fournis régulièrement par l'AIFE et relayés par la Mission Chorus aux « correspondants TFG » sur l'espace collaboratif Pléiade.
- La transaction ZFMCL_SEARCH_PO détaillée ci-après

Le nettoyage des flux

Les transactions de finalisation et de clôture des EJ

Transaction	Description	Prérequis
ZFMCL_PO	L'objectif de cette restitution est de : <ul style="list-style-type: none"> finaliser en masse des EJ soldés ou non-soldés sur l'année en cours finaliser en masse des EJ soldés et sur années antérieures 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher la case « Finaliser en année antérieure » pour finaliser les postes non basculés sur l'exercice en cours. Possibilité de rechercher les postes à finaliser en utilisant le bouton de « sélection multiple ».
Z_CLO_DECLO	L'objectif de cette restitution est de : <ul style="list-style-type: none"> finaliser en masse les EJ finaliser et clôturer en masse les EJ simultanément Annuler la finalisation Annuler la finalisation et la clôture 	<ul style="list-style-type: none"> Type de poste requis pour la finalisation (les lignes d'information sont hors périmètre). EJ au statut « Commandé ». Poste concerné créé ou basculé sur l'année en cours. <p>Cas d'un marché à BDC : les BDC doivent d'abord être clôturés avant de clôturer le marché.</p>
ZCLOTURE	L'objectif de cette transaction est de clôturer un ou plusieurs EJ.	<ul style="list-style-type: none"> Aucune demande de paiement ne doit être attendue. Toutes les DP doivent être comptabilisées. Tous les postes de l'EJ doivent être finalisés.

Synthèse des possibilités par transaction

Transaction	Finalisation Ex. antérieur	Finalisation Ex. N	Clôture
ZFMCL_PO	X	X	
Z_CLO_DECLO		X	X
ZCLOTURE			X

Focus sur la finalisation et la clôture

La **finalisation** d'un poste n'a pas de signification juridique, elle permet techniquement de :

- bloquer la modification du poste finalisé,
- bloquer la création de SF (code mouvement 101 et 103) le référençant
- bloquer la sauvegarde complet de nouvelles DP le référençant,
 - ❖ *A noter que les DP au statut préenregistré complet et comptabilisé poursuivent leur flux, et ce même après la finalisation.*
- déclencher la régularisation comptable des SF non facturés par la MR11 sans règle de seuil,
- désengager les AE non consommées sur le poste d'EJ.

Données générales			
Type de statut	Statut	Date	
Type final des postes	Poste facture final	05.07.2012	
Indemnités			

Une fois l'ensemble des postes finalisés et les liquidations effectuées, l'EJ peut être **clôturé**. Il n'est alors plus exécutable, ni modifiable. La finalisation manuelle dans SRM est bloquée par la présence de SF non facturés supérieurs à 1,5€. Elle reste possible avec Z_CLO_DECLO et ZFMCL_PO.

Données générales			
Type de statut	Statut	Date	
Clôture de l'EJ	EJ clôturé	05.07.2012	
ACCF			
AE destinataire du marché			

Le nettoyage des flux


Impacts des évolutions sur la transaction ZFMCL_PO

- Modification de la transaction ZFMCL_PO concernant la partie sur la recherche des postes à finaliser avec l'ajout de nouveaux critères de lancement sur le centre de coût, de la case à cocher « reste à livrer » pour activer le calcul du reste à livrer et de la case à cocher « reste à facturer » pour activer le calcul du reste à facturer.
- Création de la restitution Z_FMCL_SEARCH_PO : cette restitution spécifique est basée sur le nouveau programme de recherche des postes et permet de récupérer les postes d'EJ à finaliser. Elle est ajoutée dans les rôles gestionnaires / responsables EJ.
- Nouveaux champs dans la nouvelle restitution Z_FMCL_SEARCH_PO et dans la ZFMCL_PO :
 - Reste à livrer en quantité et unité de quantité.
 - Reste à livrer en montant et devise.
 - Reste à facturer en quantité et unité de quantité.
 - Reste à facturer en montant et devise
 - Le centre de coût
 - Le libellé du fournisseur.
 - L'axe ministériel 1
 - L'axe ministériel 2
 - Le type de flux 1, 2 ou 3

Le nettoyage des flux

Transaction ZFMCL_SEARCH_PO

Résultat de la recherche :

Liste des Postes d'Engagements Juridiques pour finalisation																							
 Sélectionner Sauvegarder																							
Périmètre Fin.										BG00													
De l'exercice										2018													
à l'exercice										2020													
Nombre de postes										4603													
Liste d'Engagement Juridiques.																							
Ex.	Final. Doc	achat	OrgA	GAC	Type	Cat	Créé	Sté	Date doc.	Fourn.	*Poste	T	FcF	DCI	N°imput.	Rép.	Cptr	Syst.log.	Ex.	Motif	Statut	Fonds	Ct
X	1402853568		C381	699	ZBC	F			27.01.2015		3	X				1	1	SP1CLNT900	2018			32	
X	1402861106		C381	699	ZBC	F			02.02.2015		1	X				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1402877807		C381	699	ZBC	F			12.02.2015			X				1	1	SP1CLNT900		006		32	
X	1402888706		C381	699	ZBC	F			20.02.2015			X				1	1	SP1CLNT900		006		32	
X	1402938550		C381	699	ZBC	F			27.03.2015			X				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1403067446		C381	699	ZBC	F			03.07.2015			X				1	1	SP1CLNT900		006		32	
X	1403077311		C381	699	ZBC	F			09.07.2015		2	X				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1403078627		C381	699	ZBC	F			16.07.2015		3	X				1	1	SP1CLNT900				32	
✓	1403086395		C381	699	ZBC	F			22.07.2015		1	F				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1403273601		C381	699	ZBC	F			11.12.2015			X				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1403285055		C381	699	ZBC	F			21.12.2015		4	X				1	1	SP1CLNT900				32	
X	1403287800		C381	699	ZBC	F			23.12.2015		1	F				1	1	SP1CLNT900				32	
✓	1403415759		C381	699	ZBC	F			15.04.2016			F				1	1	SP1CLNT900				32	
⚠	1403520708		C381	699	ZBC	F			06.07.2016							1	1	SP1CLNT900				31	
X	1403630095		C381	699	ZBC	F			14.10.2016			X				1	1	SP1CLNT900				32	

déjà finalisé



prêt pour finalisation



doit être reporté



Le nettoyage des flux

Transaction ZFMCL_PO

Pour la finalisation d'EJ d'années antérieures, penser
- à sélectionner l'exercice comptable d'origine de l'EJ
- à cocher la case « finaliser en année antérieure »

Le bouton sélection multiple renvoie à la transaction
de recherche ZFMCL_SEARCH_PO

Finalisation des Engagements Juridiques

Périmètre Fin. BG00
A partir de l'exercice comptable 2019 Jusqu'à 9999

Critère de sélection des documents d'Achat
Document d'achat à
Engagement Juridique/Poste /

Selection Avancée
Sélection Multiple Nom variante

Options de traitement
Code de Motif 006
Mode test X Mode test
Liste détaillée Mise en forme
Finaliser en année antérieure
Nbre maximum de poste à traiter 1000

Contôler le montant de l'impact budgétaire
Montant maximum par poste 1 000,00
Nombre maximum de poste non soldé 100

3. POINTS D'ATTENTION

Les tranches fonctionnelles

Règles générales

- **Avant de clôturer une TF, le ministère s'assure que les conditions suivantes sont remplies si possible :**
 - Tous les dossiers imputés sur la TF sont **liquidés**,
 - Les postes d'EJ imputés sur la TF sont **finalisés**.
- Pour **clôturer une TF, le ministère** positionne la **date de fin de validité** en date du jour.
- Toutes les TF en fin de validité antérieure ou égale au 31/12/N feront l'objet d'un **dégagement** et d'une **clôture systématique par l'AIFE le 1^{er} jour ouvré de janvier N+1**. Le groupe d'autorisation CLOTUREE sera apposé sur ces TF et la date de fin de validité positionnée au 30/12/N+1. Les ministères disposent d'un délai d'un an pour dénouer les flux de dépense et finaliser les EJ. Un nouvel indicateur identifiant ces documents sera produit par l'AIFE.
- **Il importe donc de vérifier la date de fin de validité des TF**, soit avec la restitution INF-BUD-11 en affichant la caractéristique libre « année de fin de validité de la TF » soit avec la transaction FMMEASURE.
- La fin de validité des TF ne sera prolongée qu'une seule fois, sauf demande exceptionnelle des ministères par FSD
- En cas de remontée de crédits sur ces TF à l'occasion du nettoyage de flux, les opérations de clôture des TF en N+1 dégageront ces crédits résiduels.
- Les **TF sans activité depuis 2 ans** font l'objet d'un processus spécifique mené par la DB. Les TF concernées ne feront pas l'objet d'un report (sauf exception).

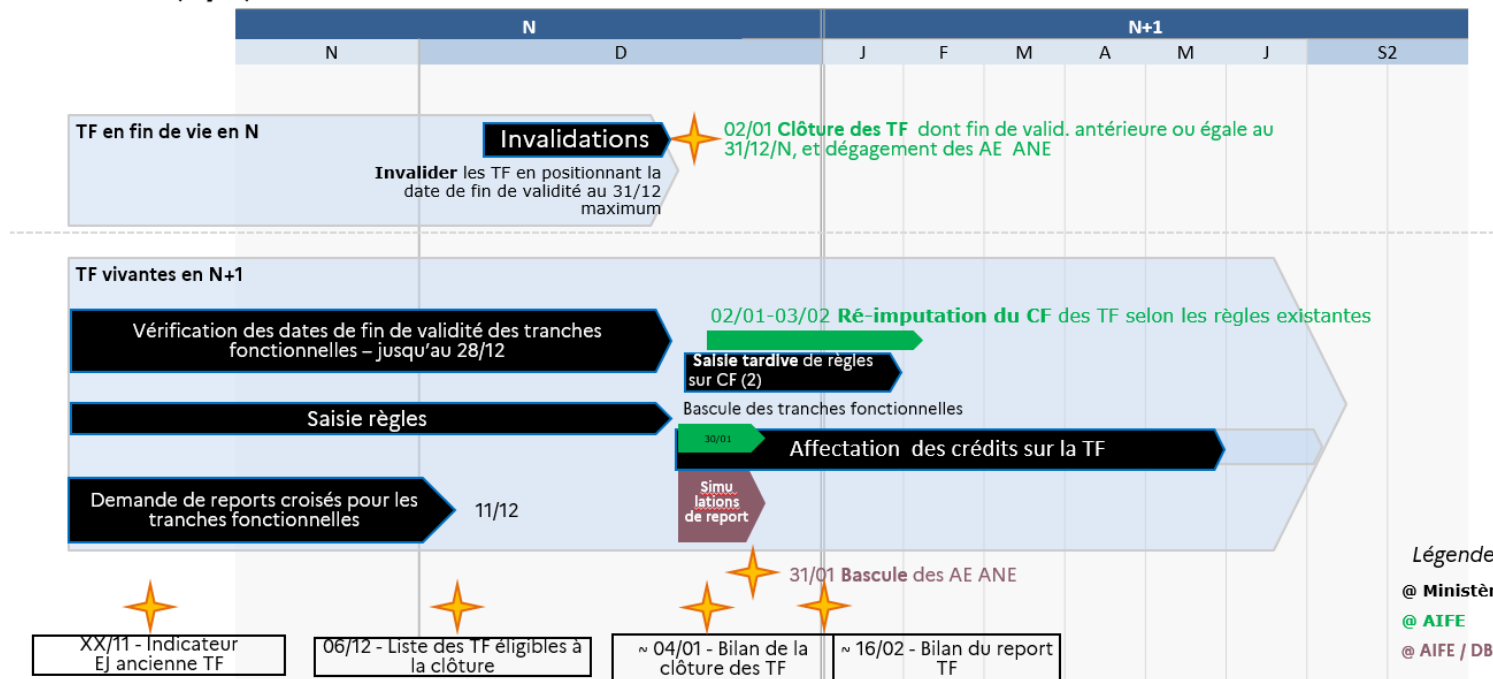
Les tranches fonctionnelles

Report des AEANE

- Le nouveau champ « Statut de report » est créé sur la fiche de la TF et restitué avec FM7M.
- Suite à la première simulation du report des AENE le 2 janvier, le statut de report est mis à jour par l'AIFE avec les valeurs « Avec AENE » ou « Sans AENE ».
- Pour les TF avec AENE, la DB communique à l'AIFE la liste des TF vivantes et non vivantes. L'AIFE intègre ce fichier pour mettre à jour d'une part le statut de report avec « VIVANTE » ou « NON VIVANTE » et d'autre part le groupe d'autorisation (GAU) avec la valeur « EC_REPORT ».
- Pendant la phase de dialogue entre ministères et les contrôleurs budgétaires / DB, 5 simulations de reports des TF seront effectuées aux dates suivantes : Mardi 2 janvier – Vendredi 5 janvier (jeton ministère) - Jeudi 11 janvier (jeton contrôleur budgétaire) – Mercredi 17 janvier (jeton DB) – Vendredi 19 janvier (jeton cabinets ministériels).
- Après signature des arrêtés de report et publication au Journal Officiel, la DB communique la liste des TF à reporter et celles à ne pas reporter. L'AIFE intègre ce fichier pour mettre à jour d'une part le statut de report avec « REPORTEE » ou « NON REPORTEE » et d'autre part le GAU avec la valeur « TFGxxxx » et la nouvelle UO de la TF le cas échéant.

Les tranches fonctionnelles

Gestion des TF



Maximiser les CAP automatiques

**en saisissant les services faits au plus près du fait générateur
pour permettre une automatisation des écritures de CAP**

Les SF doivent être constatés dans CHORUS formulaires bien avant le 31/12/N, pour laisser le temps au centre de services partagés de certifier un maximum de services faits avant le 31/12/N.

Point d'attention :

En cas de certification du service fait en deux étapes, une date identique doit être renseignée dans la zone « date de pièce » des mouvements 103 (constatation du SF) et 105 (certification du SF).

Le critère de rattachement des charges aux exercices N ou N+1 est la « date de prise d'effet du service fait » = date de constatation ou date de pièce dans Chorus

(à distinguer de la « certification du service fait » ou date comptable dans Chorus).

Optimiser les CAP automatisées

en maximisant les pré-enregistrements complets des DP en date de pièce 2023 jusqu'au 31 janvier 2024 avec une date de valeur 2023 sur chaque poste de la demande de paiement.

Les DP au statut pré enregistré simple ne génèrent pas de CAP automatisées. Seules les DP pour lesquelles une date de valeur du 31 décembre de l'exercice a été saisie seront prises en compte dans les CAP automatisées. Par conséquent, les DP de flux 3 et 4 doivent être pré-enregistrées « complet » par les GDP/RDP avant le 31 janvier N+1.

Point d'attention : flux 4 et AMM

La date de valeur sera automatiquement inscrite dans les DP si **les flux de déversement des DP** en provenance des **AMM ne sont pas stoppés entre la date de fin d'ordonnancement et le 31/12/N.**

Problématique :

Le pré-enregistrement « complet » n'est plus possible sur l'exercice N en cas d'insuffisance d'AE.

Ces DP de flux 4, relevant de l'exercice N (date de valeur au 31/12/N au plus), devront faire l'objet d'un pré-enregistrement « complet » par les GDP/RDP sur l'exercice N+1 en période complémentaire CHORUS soit janvier N+1 (date d'arrêté des CAP).

La date de valeur de N (31/12/ N) devra être renseignée obligatoirement sur chaque poste de la DP Chorus.

Transactions Chorus sur les CAP automatisées

Modifications en masse des dates de valeur :

Deux nouvelles transactions permettent de modifier en masse la date de valeur afin d'optimiser la génération des CAP automatisées :

- ZDPCAP_PRE : modification en unitaire ou en masse d'une date de valeur sur une DP flux 4 préenregistrée
- ZDPCAP : modification en unitaire ou en masse d'une date de valeur sur une DP flux 3 ou 4 comptabilisée

→ Mode opératoire « Fiche 30_Modification de date de valeur » disponible sur Diapason

Suivi de la génération des CAP automatisées :

La transaction de suivi de génération des CAP automatisées ZTFG_CAP_SUIVI permet d'afficher la liste des CAP automatisées qui seront générées (ou pas) au 31 janvier N+1 suite à la simulation réalisée par l'AIFE vers le 20 janvier N+1.

→ Mode opératoire « Fiche 29_ZTFG_CAP_SUIVI » disponible sur Diapason

Apurement des CAP anciennes

En principe, une CAP a vocation à être apurée au cours de l'exercice suivant sa comptabilisation. Dès lors que des services faits sur exercices antérieurs continuent d'apparaître, il convient de les analyser individuellement.

Action à mener :

Annulation ou réduction des services faits en cours, notamment les SF dont la date d'antériorité est ancienne et pour lesquels plus aucune facture n'est attendue.

Cas de gestion relevés :

SF anciens ;

SF non réduits après exploitation de factures d'avoirs ;

SF non réduits sur EJ finalisé ou rectifié.

➔ Un **état des charges à payer anciennes** (antérieures à 2023) avec une pré-analyse a été transmis à **chaque académie** pour analyse.

➔ **Rappel** : Il convient de renvoyer le fichier complété à l'adresse suivante : cloture-comptes.daf@education.gouv.fr

La gestion des habilitations Chorus

Le périmètre des rôles territoire multi valeurs (RTM) sera actualisé par la Mission Chorus pour tenir compte de l'évolution de l'architecture budgétaire des programmes.

Le périmètre de gestion des correspondants Chorus habilitation (CCH) sera également mis à jour par la Mission Chorus afin de leur permettre d'actualiser les habilitations des utilisateurs sur leur nouveau périmètre de gestion et/ou de consultation, sans retarder les opérations de bascule sur 2024 ni le début de la gestion 2024.

Cette actualisation sera facilitée pour les académies ayant opté pour le mode de gestion des habilitations par rôles multi valeurs.

La Mission Chorus communiquera les informations nécessaires aux acteurs concernés lorsque les actions pourront être menées.

La bascule des dossiers en 2024

La constitution des lots et la bascule des lots sont gérées par les CCTFG et ne présentent pas de difficulté particulière à partir du moment où les travaux préparatoires ont été menés afin d'éviter les situations de blocage.

Il est rappelé que les dossiers éligibles à la bascule qui n'ont pas été allotés par les CCTFG seront basculés par la voiture-balai de l'AIFE en février. Il est donc inutile de laisser de côté des dossiers que vous ne souhaitez pas faire basculer, il est préférable de faire le nécessaire pour les clôturer lorsque c'est possible.

La transaction ZFMJ2 en mode test permettra, lorsque les règles de bascule seront saisies, de vérifier que les dossiers basculeront bien sur les imputations correctes en 2024.

Point d'attention : certains dossiers devront être traités individuellement car ils ne seront pas emportés par les règles de bascule :

- Les fiches immobilisation : elles feront l'objet de plusieurs collectes entre janvier et mars, pour lesquelles vous pourrez être sollicités afin de déterminer leur imputation correcte.
- Les EJ techniques : ces EJ ne consommant pas d'AE, il ne sont pas éligibles à la bascule. Si ces EJ portent des axes d'imputation qui évoluent en 2024, il ne seront pas actualisés par les règles de bascule et il conviendra de les modifier manuellement.

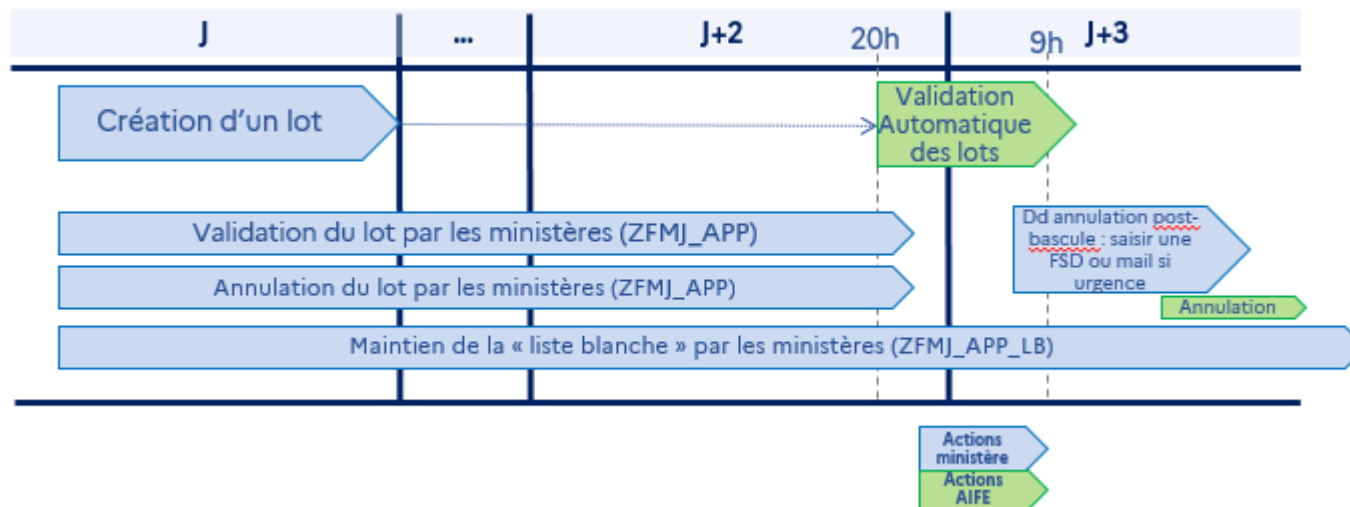
La bascule des dossiers en 2024

Bascule des dossiers : du 01/01/2024 au 14/02/2024

- L'enregistrement des adresses pour l'allotissement automatique doit être réalisé avant le 1er janvier.
- Création manuelle des lots assurée par les correspondants TFG.
- La validation des lots par les ministères reste étendue à l'ensemble du périmètre excepté les RNF au niveau programme
- Depuis les TFG 2017, la validation des lots est automatisée dans les traitements de nuit. La validation immédiate des lots peut être demandée lors de l'enregistrement des adresses à allotir automatiquement.
- La validation des lots prioritaires est possible par les ministères. En cas de besoin, la validation peut être demandée à l'AIFE du 02/01/2024 après-midi au 10/01/2024

La bascule des dossiers en 2024

Délais de traitement pour la bascule des lots



La bascule des dossiers en 2024

Automatisation de la ZFMJ2

Cette évolution constitue une nouvelle option pour le report des dossiers ne présentant pas de difficultés particulières.

Les utilisateurs pourront enregistrer dans une transaction la liste des CF ou CF-SE ou CF-SE-TF pour lesquels l'allotissement devra être automatisé. Cette liste d'adresses budgétaires sera saisie manuellement ou téléchargée en masse depuis un fichier csv.

Un programme lancé manuellement ordonnera les valeurs de cette liste et lancera en arrière-plan une transaction FMJ2 pour chacune des entrées. Une case à cocher par l'utilisateur permettra de demander la validation automatique et immédiate du lot créé. Sans coche, le lot sera validé automatiquement 48 h après sa date et heure de création. A noter, il sera possible de faire une demande sur un axe budgétaire qui fait l'objet d'une réimputation lors de la bascule.

Pour chacune de leurs entrées dans la liste, les utilisateurs pourront consulter les résultats du traitement de la transaction FMJ2, les lots créés et les éventuels messages d'erreurs avec possibilité de recyclage.

Par souci d'équité, le programme lancera les bascules en parallèle en sélectionnant des centres financiers de tous les programmes.

Les traitements seront réalisés avec l'ordonnancement suivant :

- la priorisation des saisies les plus spécifiques, à savoir sur la complétude des 3 axes UO-TF-SE ;
- un ordre de priorité qui sera à la maitrise des ministères : 1 (haute) à 4 (basse).

Le support indiquant le mode opératoire d'utilisation de cette nouvelle fonctionnalité, l'organisation entre central et déconcentré et le rappel des prérequis, notamment le(s) rôle(s) nécessaire(s), est exposé dans les planches suivantes et déposé sur l'espace collaboratif Pléiade.

[Les académies souhaitant utiliser cette fonctionnalité sont invitées à se rapprocher de la Mission ministérielle Chorus.](#)

La bascule des dossiers en 2024

Transactions d'allotissement automatique

Pour les TFG 2023, 3 transactions seront utilisées :

- La transaction ZFMJ2_AUTO qui permet l'enregistrement des adresses budgétaires sur lesquelles l'allotissement automatique est demandé.
- La transaction ZFMJ2_AUTO_TDB [Tableau de bord] qui permet de suivre les traitements automatiques enregistrés, exécutés et recyclés.
- La transaction ZFMJ2_POSTES_ERREURS qui permet d'afficher le détail de tous les postes en erreur sur une ou plusieurs UO.

Le support de formation sur la bascule des dossiers vivants est disponible sous:

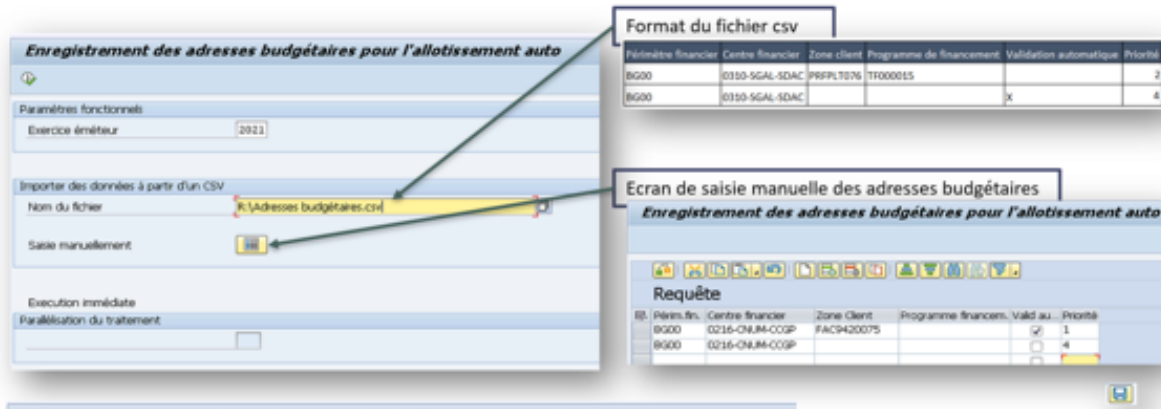
https://chorus-diapason.finances.ader.gouv.fr/docs/tfg_m07_003_00/

La bascule des dossiers en 2024

Transactions d'allotissement automatique

Transaction ZFMJ2_AUTO

La transaction ZFMJ2_AUTO peut être utilisée par saisie manuelle ou import de fichier .CSV



Format du fichier csv

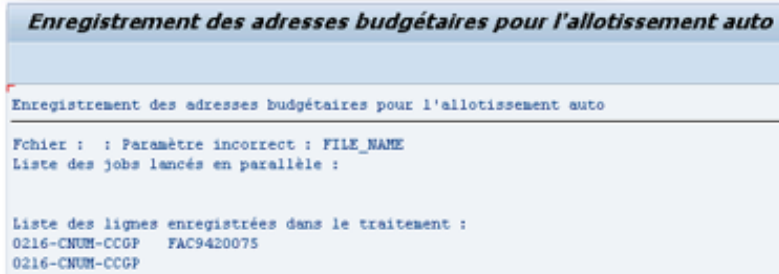
Paramètre financier	Centre financier	Zone client	Programme de financement	Validation automatique	Priorité
BG00	0110-SGAL-SDAC	PRFPLT076	TF000015		2
BG00	0110-SGAL-SDAC			X	4

Ecran de saisie manuelle des adresses budgétaires

Requête

Rp	Param. fin.	Centre financier	Zone Client	Programme financ.	Valid au.	Priorité
BG00	0216-CNUM-CCGP	FAC9420075			<input checked="" type="checkbox"/>	1
BG00	0216-CNUM-CCGP				<input type="checkbox"/>	4

Génération d'un compte-rendu :



Enregistrement des adresses budgétaires pour l'allotissement auto

Enregistrement des adresses budgétaires pour l'allotissement auto

Fichier : : Paramètre incorrect : FILE_NAME
 Liste des jobs lancés en parallèle :

Liste des lignes enregistrées dans le traitement :
 0216-CNUM-CCGP FAC9420075
 0216-CNUM-CCGP

La bascule des dossiers en 2024

Transactions d'allotissement automatique

Dès l'enregistrement, la restitution affiche les postes en attente de traitement :

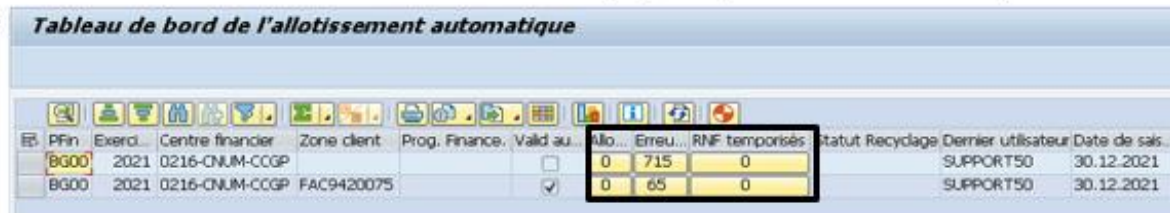
Tableau de bord de l'allotissement automatique



EP	PFin	Exercice	Centre financier	Zone client	Prog. Finance.	Valid auto	Allotis	Erreurs	RNF temporisés	Statut	Recyclage	Dernier utilisateur	Date de saisie
BG00		2021	0216-CNUM-CCGP			<input type="checkbox"/>	0	0	0				
BG00		2021	0216-CNUM-CCGP	FAC9420075		<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0				

L'AIFE planifie ensuite le lancement du programme d'allotissement automatique (ZFMJ2_AUTO_JOB) qui va lancer une transaction ZFMJ2 pour chacune des adresses saisies. La validation automatique, lorsqu'elle est demandée, est exécutée juste après l'allotissement du lot.

Tableau de bord de l'allotissement automatique



EP	PFin	Exercice	Centre financier	Zone client	Prog. Finance.	Valid auto	Allotis	Erreurs	RNF temporisés	Statut	Recyclage	Dernier utilisateur	Date de saisie
BG00		2021	0216-CNUM-CCGP			<input type="checkbox"/>	0	715	0			SUPPORT50	30.12.2021
BG00		2021	0216-CNUM-CCGP	FAC9420075		<input checked="" type="checkbox"/>	0	65	0			SUPPORT50	30.12.2021

Le détail des dossiers peut-être affiché en cliquant dans les encarts jaunes.


La bascule des dossiers en 2024

Transactions d'allotissement automatique

Transaction ZFMJ2_AUTO_TDB – Recyclage des dossiers en erreur

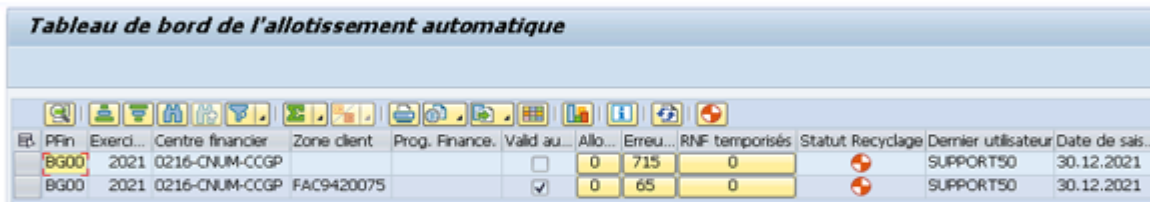
Les dossiers en erreur peuvent être recyclés depuis cette transaction :



Étape 1 : Sélectionner une ou plusieurs adresses budgétaires présentant des postes en erreur,

Étape 2 : Cliquer sur le bouton de recyclage des erreurs ,

Étape 3 : Le recyclage sera effectué lors du prochain lancement du programme d'allotissement ZFMJ2_AUTO_JOB par l'AIFE.

Tableau de bord de l'allotissement automatique

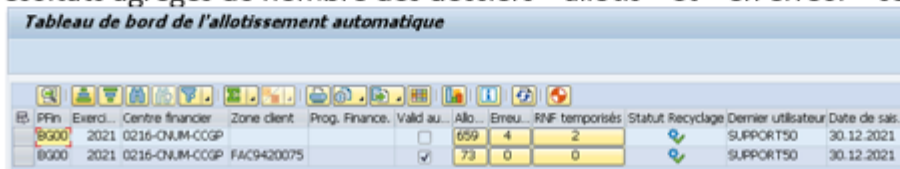




EP	PFin	Exerc...	Centre financier	Zone client	Prog. Finance.	Valid au...	Allo...	Erreu...	RNF temporisés	Statut Recyclage	Dernier utilisateur	Date de sais...
	BG00	2021	0216-CNUM-CCGP			<input type="checkbox"/>	0	715	0		SUPPORT50	30.12.2021
	BG00	2021	0216-CNUM-CCGP	FAC9420075		<input checked="" type="checkbox"/>	0	65	0		SUPPORT50	30.12.2021

Étape 4 : Le « Statut Recyclage » présente l'icône lorsque le job ZFMJ2_AUTO_JOB est exécuté sans erreur.

Étape 5 : Les résultats agrégés du nombre des dossiers « allotis » et « en erreur » sont mis à jour.

Tableau de bord de l'allotissement automatique



EP	PFin	Exerc...	Centre financier	Zone client	Prog. Finance.	Valid au...	Allo...	Erreu...	RNF temporisés	Statut Recyclage	Dernier utilisateur	Date de sais...
	BG00	2021	0216-CNUM-CCGP			<input type="checkbox"/>	659	4	2		SUPPORT50	30.12.2021
	BG00	2021	0216-CNUM-CCGP	FAC9420075		<input checked="" type="checkbox"/>	73	0	0		SUPPORT50	30.12.2021

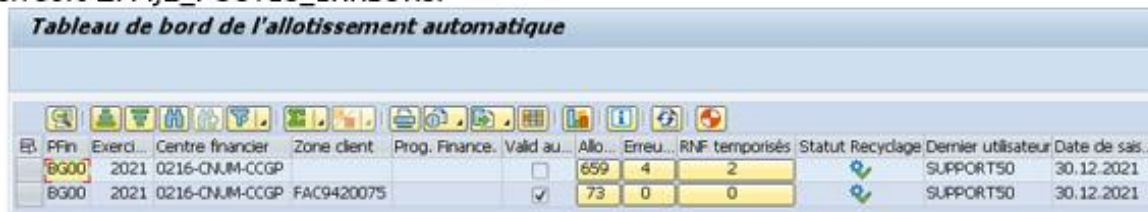
La bascule des dossiers en 2024

Transactions d'allotissement automatique

Transaction ZFMJ2_POSTES_ERREURS – Affichage des dossiers en erreur

Par un clic sur les boutons des nombres affichés, le détail des dossiers s'affiche avec les données du dernier traitement exécuté. Un clic dans un des encarts jaunes de la colonne « Erreurs » ou « RNF temporisés » déclenche un saut vers la restitution des erreurs ZFMJ2_POSTES_ERREURS.

Tableau de bord de l'allotissement automatique



PFin	Exerc...	Centre financier	Zone client	Prog. Finance	Valid au...	Allo...	Erreu...	RNF temporisés	Statut	Recyclage	Dernier utilisateur	Date de sais...
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP				659	4	2			SUPPORT50	30.12.2021
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP	FAC9420075			73	0	0			SUPPORT50	30.12.2021



Erreurs d'exécution de l'allotissement automatique



PFin	Exerc...	Centre financier	Zone Clien	Program...	N° pièce	Posr	Statut	Société	Ex	LE	Texte mess.	Autres m...	ID mess...	N°Msg	RECYCLE	Date exécution	heure exécut...
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP			1404430622	1	E		98		Le fournisseur 1300011451 est bloqué	ME	22			30.12.2021	17:03:32
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP			1404430622	1	E		98		Les données d'en-tête de la commande sont encore erronées	MEPO	2			30.12.2021	17:03:32
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP			1506136198	1	E		98		Le fournisseur 1000049534 est bloqué	ME	22			30.12.2021	17:03:32
BG00	2021	0216-ONUM-CCGP			1506136198	1	E		98		Les données d'en-tête de la commande sont encore erronées	MEPO	2			30.12.2021	17:03:32

La bascule des dossiers en 2024

Bascule des pièces RNF – Modalités par acteur

- Prérequis à la bascule des RNF

Réception des derniers flux de REP et fin du recyclage des rejets: le Mercredi 03 janvier 2024. (date prévisionnelle dépendante du nombre de rejets à recycler)

Lancement du traitement des derniers RAB (titres sur fonds au programme).

Règles de Fonds de Concours/AdP/Comptes budgétaires chargées dans Chorus.

- Exécution de la bascule des titres - Calendrier prévisionnel :

Début de la bascule : lundi 8 janvier 2024 (à l'issue de la fin des prérequis)

Fin de la bascule des titres : Vendredi 19 janvier 2024

L'AIFE prendra en charge la bascule des titres au niveau programme entre le 04 et le 12 janvier.

Après GO AIFE, les ministères auront jusqu'au 19 janvier pour basculer l'ensemble des titres RNF des autres niveaux (en parallèle du report des programmes).

- Impact sur les flux REP

La fermeture de REP est prévue le 03/01 janvier matin, l'intégration des flux REP dans Chorus sera bloquée à partir de cette date, jusqu'au 19 janvier.

La reprise des flux ne pourra s'effectuer qu'à partir du moment où la bascule des titres sera achevée.

La reprise de l'intégration des flux se fera progressivement au plus tard à partir du 22 janvier, selon un planning qui ne sera connu qu'à l'issue des volumes à reprendre.

La bascule des dossiers en 2024

Mise à jour des dossiers

Retour sur la renumérotation des DP

Action MIN

Action AIFE

Type	Simple	Complet
DP d'IM	Suppression et régénération sur N+1 Les DP d'IM déjà régénérées depuis N-1 ne seront pas reprises de N à N+1	Suppression et régénération sur N+1 Les DP d'IM déjà régénérées depuis N-1 ne seront pas reprises de N à N+1
DP Directe manuelle & Pièces d'indus	Renumérotation par le WF*	Renumérotation par le WF*
DP Directe interfacée (DEMAT)	Renumérotation par programme @AIFE	Renumérotation par programme @AIFE <i>Prérequis : report sur exercice en cours</i>
DP/EJ manuelle	Renumérotation par le WF*	Renumérotation par le WF*
DP/EJ interfacée (DEMAT)	Renumérotation automatique via WF* <i>Pour les cas bloquants : Renumérotation par programme @AIFE</i>	Renumérotation par le WF*
Toutes DP renumérotées	Le workflow restitue le numéro d'origine de la DP (N-1)	Fonctionnement nominal : La renumérotation de workflow n'est réalisée qu'au niveau du contenu du workflow. Cela signifie que les DP renumérotées apparaissent avec le numéro 2022, toutefois le détail présente bien le numéro 2023.

* après mise à jour manuelle de la date comptable du document

Conclusion

L'équipe du support ministériel se tient à votre disposition pour vous accompagner au cours des travaux de fin de gestion et de la bascule des dossiers.

L'adresse courriel à privilégier pour nous contacter est la suivante :

soutien-choregie@education.gouv.fr

Je vous remercie pour votre attention.